



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 99183

Texte de la question

M. Arnaud Montebourg appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la situation des autistes et sur la reconnaissance de l'autisme comme grande cause nationale. L'autisme, qui est un trouble du développement marqué par des difficultés de communication, touche près d'un enfant sur 150. Ce trouble du développement, généralement lourd, fragilise aussi l'entourage de la personne atteinte. Or cette maladie est encore insuffisamment connue. Ainsi, le diagnostic est souvent trop tardif, ce qui ne permet pas une prise en charge adaptée et efficace des patients. De plus, la France manque cruellement de structures d'accueil et la scolarisation des enfants autistes est largement insuffisante. Face à ce problème de santé publique insuffisamment pris en charge, il lui demande si le Gouvernement entend faire de l'autisme une grande cause nationale en 2011.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Montebourg](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99183

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)